



54^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Burundi

Intervention du Luxembourg

22 septembre 2023

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Rapporteur spécial pour la présentation de son rapport.

Le Luxembourg prend note de la participation du Burundi au 4^{ème} cycle de l'EPU et de la tenue du dialogue politique entre l'UE et le Burundi le 26 juin dernier. Cependant, l'absence de progrès tangibles en matière de droits humains au Burundi ainsi que le refus de ce dernier de participer à l'examen de son rapport périodique par le Comité des droits de l'homme continue à profondément préoccuper mon pays.

Le Luxembourg partage l'inquiétude du Rapporteur spécial concernant l'absence d'un contrôle strict du Service national de renseignement du Burundi. Nous déplorons les restrictions aux droits civils et politiques et condamnons les intimidations et violences commises contre les journalistes et membres des partis d'opposition, en particulier les disparitions forcées, les détentions arbitraires ainsi que les actes de tortures et d'exécutions extrajudiciaires perpétrés par des membres des forces de sécurité et les Imbonerakure.

Les autorités du Burundi doivent mettre fin aux représailles contre les défenseurs des droits humains. Mon pays appelle le Burundi à mettre fin à l'impunité pour toutes les violations des droits humains commises et à libérer Floriane Irangabiye, Christopher Nduwayo et Christophe Sahabo détenus arbitrairement.

Mon pays encourage fortement le Burundi à accorder au Rapporteur spécial un accès sans entraves à son territoire national et à rouvrir le Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'homme ce qui seraient des démonstrations fortes de la volonté du gouvernement à renforcer la protection des droits humains.

Je vous remercie.

(258 mots)